

**CONVENTION DE SOUTIEN CONJOINT
POUR LES «COMPAGNIES A RAYONNEMENT SUPRAREGIONAL ET
INTERNATIONAL»
PERIODE 2018-20**

entre

La Ville de Genève (ci-après la Ville)

représentée par

Sami Kanaan,

conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

Le Canton de Genève (ci-après le Canton)

représenté par

Anne Emery-Torracinta

Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture (ci-après Pro Helvetia)

représentée par

Philippe Bischof, Directeur, et

Felizitas Ammann, Responsable Danse

L'Association La Ribot (ci-après la Compagnie)

représentée par

Maria Ribot, Directrice artistique

Véronique Ferrero Delacoste, Présidente

Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Ville de Genève et le Canton de Genève, considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutien à la création d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres,

et constatant le succès des projets menés en ce sens depuis la signature des premières conventions de soutien conjoint en 2006,

réitèrent leur attachement au principe des conventions de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de théâtre et de danse.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies et associations qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionnantes à l'égard de la compagnie bénéficiaire. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis en parallèle des soutiens accordés par d'autres institutions publiques et privées.

Les compagnies et les associations partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les associations et compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire au soutien apporté par la Ville et le Canton. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées à l'étranger.

- La loi fédérale sur l'encouragement de la culture, du 11 décembre 2009 (LEC, RS 442.1),
- les art. 60 et ss du Code civil suisse (CCS),
- la loi cantonale sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (RSG D 1 11),
- la loi cantonale sur la culture, du 16 mai 2013 (RSG C 3 05),
- le règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales, du 4 juin 2014 (LC 21 195),
- les statuts de la compagnie,

Vu

- le projet commun des Villes, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement,

Vu

- que la Compagnie répond aux conditions suivantes:
 - une production régulière de spectacles,
 - une structure d'organisation permanente,
 - l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger,
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention règle :

- a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie pour promouvoir son développement artistique et favoriser son rayonnement en Suisse et à l'étranger,
- b) les engagements de la Compagnie pendant la durée de validité de la convention.

Article 2 : Engagements des subventionneurs

2.1 Engagement financier de la Ville

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000.- CHF. Les subventions seront versées sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir. Les subventions seront versées en deux tranches : 75% du montant annuel en janvier et 25% en juillet.

2.2 Engagement financier du Canton

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 110'000.- CHF. Les subventions ne sont accordées qu'à titre conditionnel. Le montant peut être modifié par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement. Les subventions seront versées en deux tranches : 50% du montant annuel en janvier et 50% en juillet.

2.3 Engagement financier de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie à l'étranger par une contribution annuelle de 116'400.- CHF versée à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année. La contribution est une participation aux frais de diffusion et de tournées à l'étranger.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia

- pour des tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse,
- pour la traduction et le surtitrage de ses productions lors de tournées à l'étranger ou dans les autres régions linguistiques de Suisse,
- pour des projets propres de la Fondation ou de ses bureaux de liaison.

2.4 Bénéficiaire direct

La Compagnie est le bénéficiaire direct de l'ensemble de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

2.5 Subventions en nature

La Ville et le Canton peuvent faire bénéficier la Compagnie de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout apport en nature qui serait accordé est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

Article 3 : Réserves

La Ville, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

Article 4 : Engagements de la compagnie

4.1 Base

Le projet artistique de la Compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexe 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs et une stratégie de tournées à l'étranger.

4.2 Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie s'engage également à développer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la Compagnie et à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès du public le plus large possible.

4.3 Tournées

La Compagnie s'engage à se produire à 14 reprises par année dans au moins 7 lieux différents à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la spécificité de l'œuvre, la renommée des lieux d'accueil, la visibilité, le nombre de spectateurs mais aussi de la stratégie de tournée formulée par la Compagnie.

4.4 Autres sources de financement

La Compagnie s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, prix, etc.).

4.5 Rapport d'activité et comptes

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard

- à la fin du mois de mai 2019 (pour l'année 2018)
- à la fin du mois de février 2020 (pour l'année 2019)
- à la fin du mois de mai 2021 (pour l'année 2020)

à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants:

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée,
- tableau de bord,
- formulaire de tournées,
- principales évolutions et modifications,
- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton,
- dossier de presse et, si possible, captation des dernières créations.

4.6 Excédent et déficit

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.5 est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la compagnie. Elle s'intitule «Part du résultat à restituer à l'échéance de la convention». La part conservée par la compagnie est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé «Part du résultat à conserver» figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La compagnie conserve 49% de son résultat annuel. Le solde est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia au prorata de leur financement.

A l'échéance de la convention, le bénéficiaire conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la Compagnie assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7 Révision

La Ville, le Canton et Pro Helvetia procèdent à leur propre contrôle des états financiers de la Compagnie et se réservent le droit de le déléguer au besoin à un organisme externe. Le résultat admis sera celui déterminé par ce contrôle.

4.8 Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie remet son programme pour l'année à venir (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants:

- objectifs de développement artistique,
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités),
- budget d'exploitation et budget de tournées ainsi que plan de financement.

Chaque partie s'engage à communiquer aux deux autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité pour la compagnie de fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

La division danse de Pro Helvetia est l'interlocutrice de la Compagnie pour d'éventuelles questions liées à la présente convention.

Les partenaires de la convention s'efforceront de se rencontrer tous ensemble une fois par année pour un échange d'informations.

4.9 Promotion des activités

La Compagnie s'engage à faire figurer de manière visible sur tous les documents promotionnels produits par elle et/ou les organisateurs concernés par ses activités la mention «Subventionné par la Ville de Genève et le Canton de Genève et soutenu par Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture». Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

Dans le cadre de leurs actions de communication, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie.

4.10 Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (adresses voir annexe 1).

Article 5 : Evaluation

Début 2020, dernière année de validité de la convention, les villes, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie procéderont ensemble à une évaluation des exercices 2018 à 2019 ainsi que des éléments connus de 2020. Les parties se baseront sur le formulaire d'évaluation (annexe 5) qui devra être rempli jusqu'à la fin du mois de février 2020 au plus tard. Ce formulaire servira également de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention :

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires,
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie (objectifs artistiques, objectifs de production et de tournées et travail de sensibilisation),
- le respect du plan financier triennal,
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'activité de la Compagnie.

Elle tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux international, fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

Article 6 : Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

La séance d'évaluation commune entre les subventionneurs et la Compagnie sera organisée avant la fin du mois de mars 2020.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période. En mars 2020, la Ville et le canton lanceront un appel à projets pour la période 2021-2023, auquel les compagnies conventionnées pourront participer. A l'issue de l'examen des candidatures par un jury ad hoc, la Ville et le canton présenteront les dossiers retenus à Pro Helvetia, à qui appartient la décision finale d'octroyer une convention de soutien conjoint.

La décision définitive portant sur la conclusion d'une éventuelle nouvelle convention sera prise avant fin juin 2020 par Pro Helvetia. Le renouvellement éventuel d'une convention se décide à l'unanimité.

Article 7 : Résiliation du contrat

La convention peut être dénoncée sur demande d'une des parties à compter du moment où les conditions requises ne sont plus réunies, moyennant avis préalable, conformément aux bases légales relatives à l'octroi des subventions. Dans ce cas, la restitution des subventions peut être exigée pro rata temporis.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

Les parties subventionnantes ont le droit, moyennant avis préalable, d'adapter de la manière nécessaire la convention de soutien conjoint ou de la résilier avant terme. La même chose vaut si la rencontre annuelle des partenaires montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées; dans ce cas, les parties cherchent une solution à l'amiable.

Article 8 : Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018 par signature des parties.

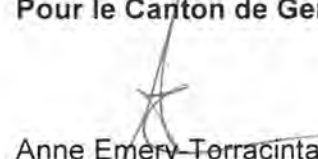
Fait à Zurich, le **11 décembre 2017** en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :



Sami Kanaan,
conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

Pour le Canton de Genève :



Anne Emery-Terracinta
Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pour Pro Helvetia :



Philippe Bischof
Directeur



Felizitas Ammann
Responsable Danse

Pour la Compagnie :



Maria Ribot
Directrice artistique



Véronique Ferrero Delacoste
Présidente

Annexe 1 :

Adresses, contacts et coordonnées bancaires/postales:

Adresses de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :
<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :

- www.ville-geneve.ch
- www.ge.ch/culture
- www.prohelvetia.ch/downloads

Pour la Ville de Genève :

André Waldis
Conseiller culturel
Département de la culture et du sport
Case postale 6178
1211 Genève 6
andre.waldis@ville-ge.ch
Tél. : 022 418 65 21

Pour le Canton de Genève :

Thylane Pfister
Conseillère culturelle
Office cantonal de la culture et du sport
Chemin de Conches 4 – 1231 Conches
thylane.pfister@etat.ge.ch
Tél. 022 546 66 82

Pour Pro Helvetia :

Pro Helvetia
Felizitas Ammann
Responsable Danse
Hirschengraben 22
8024 Zurich
famman@prohelvetia.ch
Tél. : 044 267 71 63

Pour la Compagnie

La Ribot – Genève
Maria Ribot
Directrice artistique
44, Rue de la Coulouvrenière
1204 Genève
laribot@laribot.com
Tél. : 022 331 00 52

Compte :

Les versements sont effectués sur le compte suivant:
Compte La Ribot – Genève auprès de la Banque cantonale de Genève
CH78 0078 8000 H330 2676 9

Annexe 2:

Projet artistique, stratégie de tournées et plan financier 2018-20

Annexe 2:

Projet artistique, stratégie de tournées et plan financier 2018-20

Annexe 3:

Statuts de la compagnie

Annexe 4:

Tableau de bord

Annexe 5 :

Formulaires de tournée

Annexe 6 :

Formulaire pour l'évaluation conjointe 2018-20

LA RIBOT-GENEVE

Projet

2018

2019

2020



Table des matières

Introduction- Objectifs principaux	3
Les réalisations des dernières années (2014-2017)	4
Créations 2018-2020 6e série des Pièces distinguées - Extinguished Pieces Création en collaboration avec la compagnie Dançando com a Diferença Création en collaboration avec Geneva CameraLab FILM NOIR - épisodes 004/005	6
Stratégie de diffusion	9
Planning des années 2018-2020	10
Budget prévisionnel - Plan financier	11
Commentaires du plan financier	12
Parcours de La Ribot	13
Organisation de la structure	15
Collaborateurs de La Ribot-Genève	16

Introduction

La Ribot, figure phare de la scène de la danse contemporaine internationale, est une artiste d'origine espagnole, établie à Genève depuis plus d'une décennie où elle y a fondé sa compagnie, **La Ribot-Genève**.

Danseuse de formation, chorégraphe et artiste visuelle, sa carrière compte la création de plus de quarante travaux chorégraphiques, qui ont été présentés dans plusieurs institutions de premier plan tel que la Tate Modern à Londres ou le Théâtre de la Ville de Paris. Dix tirages de ses œuvres vont appartenir aujourd'hui à des collections publiques comme le Centre Pompidou de Paris ou le Museo Reina Sofia à Madrid et quelques-unes de ses installations font également parties des fonds du Centre national des arts plastiques (CNAP) à Paris ou du MUSAC à León, en Espagne. Elle a collaboré avec des co-producteurs prestigieux, tels le Festival d'Automne à Paris, la Ruhrtriennale à Essen ou la Comédie à Genève pendant plusieurs années.

Artiste flamboyante et innovante, son travail ne se cantonne pas aux contours des disciplines artistiques. Multiple et plurielle dans son art, elle est à l'origine d'un travail artistique foisonnant qui couvre autant des œuvres chorégraphiques que des performances des installations visuelles ou des films. Ses œuvres ont été montrées partout dans le monde et font l'objet de plusieurs études des milieux académiques en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses créations suscitent un fort intérêt auprès du public et des critiques, elles sont acclamées comme elles peuvent être à l'origine de polémiques.

Au long de sa carrière, elle a été distinguée par des prix prestigieux : en 1998 elle est nommée au Prix Paul Hamlyn Foundation Awards (UK) pour les arts plastiques. Elle obtient le Prix national de Danse du ministère de la culture espagnole en 2000 et en 2015, elle est décorée de la Médaille d'or du mérite des Beaux-Arts en Espagne.

Objectifs principaux

Pour les trois prochaines années, la compagnie La Ribot-Genève a pour objectif de réaliser de nouvelles productions et de poursuivre la diffusion des pièces en tournée pour maintenir le rayonnement au-delà des frontières de la compagnie. La création la plus importante sera la **66 série de Pièces distinguée** qui sera liée à la création des **Extinguished Pieces**. Poursuivant son œuvre pionnière, les Pièces distinguées, La Ribot souhaite développer une nouvelle série qui comprendra un spectacle vivant (*la 66 série de Pièces distinguées*) ainsi que la réalisation d'œuvres vidéo (*Extinguished Pieces*). Il s'agira de deux productions distinctes mais qui se font écho dans leur développement artistiques. La compagnie a également prévu deux autres créations, une en partenariat avec l'orchestre **Geneva Camerata** qui sera présentée à Genève en première mondiale et l'autre en collaboration avec la compagnie de danse **Dancando com um Diferença**, qui a pour particularité d'employer des danseurs atteints d'handicaps. Au long des trois ans, elle pense aussi poursuivre son projet filmique, **FILM NOIR**.

Bénéficiant d'une visibilité internationale exceptionnelle, la compagnie souhaite poursuivre les tournées de ses créations à un rythme soutenu. Sur les trois dernières années, la compagnie a présenté ses pièces pour un total de 68 représentations. Au terme de 2017, ce seront plus de 50 représentations qui seront données tout au long de l'année. La compagnie, par le biais de son équipe de diffusion internationale, travaille dans ce sens, négociant des partenariats avec des lieux, connus ou nouveaux, pour accroître la présence de la compagnie sur les scènes internationales les plus prestigieuses.

Ces dernières années, La Ribot-Geneve a eu pour objectif d'accroître sa présence à Genève de quelle a eu du mal parfois à réaliser. Toutefois, ses efforts commencent à porter leurs fruits, en 2017 la compagnie y présentera ses créations pour un nombre de plus de quinze représentations. Pour les prochaines années la compagnie veut poursuivre ce but, essentiel dans sa stratégie de diffusion, en intensifiant sa présence à Genève.

En 2015, La Ribot, sur l'invitation de Jean-Pierre Grefi a repris son enseignement à la **HEAD**, où en 2008 elle y avait fondé le département Arts Actuels. Pour les prochaines années elle souhaite poursuivre son engagement et continuer également à se rendre disponible pour prendre part à des workshops, des conférences ou des discussions publiques.

Les réalisations des dernières années

2014

L'année 2014 a vu la naissance de la pièce *El Triunfo de la Libertad*, créée en collaboration avec le chorégraphe Juan Dominguez et le comédien Juan Llorente. Ce spectacle a été coproduit par le Festival de la Baïle où il a été présenté en première mondiale à Genève. Les autres coproducteurs étaient Bouleau, Scène nationale, (Annecy), la Ruhrtriennale et PACT-Zoïreireh à Essen (le Centre Pompidou et le Festival d'Automne (Paris).

Cette pièce a suscité de vives polémiques tout en marquant les esprits par sa radicalité, elle a également permis de faire naître de nouvelles collaborations.

En 2014, les œuvres vidéo *FILM NOIR* et *Beware of Imitations* ont été présentées en première mondiale. *FILM NOIR*, produit en 2013 a été présenté dans le cadre de l'exposition *Un temps sur mesure* en collaboration avec le Festival d'Angoulême du 5 février au 23 mars à la Villa Bernasconi. Le film *Beware of Imitations* une commande de La Casa Encendida de Madrid a été présentée dans le cadre d'une exposition en hommage à Lote Fuller du 6 février au 4 mai.

Plusieurs créations de La Ribot ont tourné en 2014, telles *Gustavia* (2008), la pièce créée en collaboration avec Malilde Monnier
EEEEEEUUUUUUTIOOOOONS' (2012), la pièce en collaboration avec le ballet de Lorraine ou *Lautning Hole* (2006).

En résumé, 8 oeuvres ont été en tournée dans 9 pays et 21 lieux réunissant 15924 spectateurs.

2015

Début 2015, le Musée de la Danse à Rennes a présenté en première mondiale la reprise de *Más Distinguidas* interprétée par Ruth Childs en même temps qu'il a organisé une ample exposition consacrée aux œuvres vidéo de La Ribot. *Más Distinguidas* a été proposée conjointement à Carnation, une œuvre phare de Lucinda Childs dans un projet collaboratif entre les deux chorégraphes guidé par l'idée de transmission. Ce spectacle a par la suite tourné dans différents lieux comme la Biennale de la Hayane.

FILM NOIR s'est enrichi en 2015 de deux nouveaux épisodes, 002-003. Cette œuvre vidéo a été exposée dans divers lieux dans le cadre d'expositions collectives ou dans des festivals de films. Le travail d'artiste visuel de La Ribot a connu beaucoup de succès de part le monde, ayant été exposé au Beirut Arts Center, au Musée du Louvre, au CCS ou dans la Biennale de la Havane.

Sur l'invitation de Jean-Pierre Gref, La Ribot a repris ses cours à la HEAD tout en poursuivant ses activités d'enseignement dans le cadre de conférences et discussions publiques.

Plusieurs pièces ont tourné en 2015 ainsi que plusieurs œuvres vidéo. Les pièces *Más Distinguidas* (reprise 2015), *Laughing Hole* (2006), *EEEEEECUUUUUTOOOONS* (2012), *El Triunfo de la Libertad* (2014) ont été présentées dans de nombreux lieux.

En résumé 10 oeuvres ont été en tournée dans 7 pays et 20 lieux réunissant 12'757 spectateurs.

Créations en séries

Les projets que La Ribot appelle « en séries » peuvent être définis comme des créations qui se développent dans le temps, qui prennent différentes formes, différents médias et différents interprètes, mais qui amènent une évolution permanente au même questionnement. Les séries permettent de continuer à chercher dans certains domaines ou thèmes, comme la relation entre les arts vivants et les arts plastiques que développe La Ribot depuis 1993 avec les *Pièces Distinguées*, comme ses recherches sur la figure du spectateur-figurant-travailleur dans l'industrie cinématographique, culturel et social, actuellement entamée dans la série *FILM NOIR*. La recherche sur le corps, tout comme la réutilisation de la chaise pliante, un très cher objet « dramatique » qui se fait toile d'écriture conceptuelle, grâce à la pyrogravure et qui s'étaient dans les lieux muséaux pour que les « visiteurs » puissent les lire et les chorégraphier (en incorporant encore une fois la figure spectateur-figurant-travailleur).

Créations 2018-2020

- Création de la 6^e série des *Pièces distinguées* (2019)
- Création de deux films *Extinguished Pieces* (2020)
- Création en collaboration avec la compagnie Dançando com a Diferença (2018)
- Création en collaboration avec l'Orchestre Camerata (2018)
- Création de nouveaux épisodes du projet filmique, *FILM NOIR* (2014-)

2016

L'année 2016 s'inscrit comme le moment où après plusieurs années, La Ribot renoue avec le projet des *Pièces distinguées*, son œuvre emblématique avec la création de la *Pièce distinguée n°45*, la reprise inédite *Distinguished Hits* (1991-2000) et surtout, la création d'une nouvelle série, *Another Distinguished*. Cette œuvre exigeante et ambitieuse a demandé un grand travail en amont qui a été réalisé dans la première partie de l'année. Elle a été présentée en juin en première mondiale au Festival Latitudes contemporaines à Lille.

En novembre la reprise *Distinguished Hits* (1991-2000) a été présentée au CND à Paris dans le cadre du cycle Early Works.

FILM NOIR 001/002/003 (2014-2015) a été sélectionné dans le Indie Festival de Lisbonne dans la catégorie Director's cut et présente aussi dans les Rencontres Internationales de Paris et Berlin.

Le Centro Parraga a organisé une grande exposition personnelle de La Ribot sous forme de rétrospective. Un catalogue rédigé par la critique d'art Rachel Whilers est en cours de rédaction. Également, le musée Unterlinden à Colmar a choisi d'exposer le film de Scorsese *Gia* (1991) tout au long de son exposition inaugurale « *Agir, Contempler* ». La *Pièce Distinguée n°45* a été créée pour cette occasion.

Les œuvres visuelles de La Ribot, *Walk the Chair* (2010), *Mariachi 17* (2009), *Travelling Olga / Traveling Gilles* (2003) ont été acquises par le Centre Pompidou de Paris pour faire partie de leurs collections publiques, celles de *Laughing Hole* (2006) et de *Another pa amb tomaquet* (2002) par le Centre national de arts plastiques (CNAAP) à Paris.

En résumé, 14 œuvres de La Ribot ont été présentées dans 5 pays et 12 lieux différents pour un total de 125742 spectateurs.

2017

En 2017, la compagnie La Ribot a organisé une grande tournée de sa dernière création, *Another Distinguished* (2016). Au moment de la rédaction de ce dossier, 40 dates sont confirmées ou ont eu lieu au Théâtre du Grillo à Genève, aux Teatros del Canal à Madrid, au Mercat de las Flors à Barcelone, au Centre Pompidou à Paris, au Théâtre de Vidy à Lausanne à The Place à Londres, et Junction à Cambridge. D'autres dates sont presque confirmées comme le festival de Santacatarangelo et le festival Impulstanz à Vienne.

À l'été 2017, le festival Tanz im August organise un grand focus sur le travail de La Ribot en proposant tout au long de son programme 3 pièces de son répertoire *Laughing Hole* (2006), le spectacle anthologique *Panoramax* (2003) et *Another Distinguished* (2016). En parallèle, une exposition des œuvres vidéo de La Ribot sera présentée à la galerie Barbara Weiss. Autour de cet événement, un catalogue consacré à La Ribot sera rédigé par Stephanie Rosenthal, la nouvelle directrice du Martin-Gropius-Bau Museum, Estrella de Diego écrivain et professeur d'art contemporain à l'Université de Complutense à Madrid et Lois Keiden, directrice du Live Art Development Agency à Londres.

Pour novembre 2017, la compagnie est en discussions avec plusieurs lieux brésiliens pour organiser une tournée d'*Another Distinguished* (2016) dans différentes villes.

D'autres pièces sont également en tournée, *Gustavia* (2008) sera présentée à la biennale de Venise fin juin et *Laughing Hole* (2006) sûrement à Serralves em Festa Porto début juin. *Distinguished Hits* (1991-2000) sera présentée à la Kaserne à Bâle en deuxième partie d'année ainsi qu'à l'ADC à Genève.

En fin d'année la Compagnie entamera un travail de création d'une nouvelle pièce en collaboration avec l'Orchestre Geneva Camerata.

6^e série des Pièces distinguées - Extinguished Pieces

Poursuivant la création des *Pièces distinguées*, son œuvre emblématique entamée il y a plus de vingt ans, La Ribot souhaite développer un nouveau projet qui s'inscrit comme la sixième série. Cette création comprendra deux volets : un spectacle vivant et des films.

Une de ses inspirations majeures est le recueil « des Leçons américaines » rédigé par Italo Calvino. Sorte de traité de modernité destinée aux écrivains, il regroupe les écrits notés rattachées au cycle de conférences organisé à l'université de Harvard en 1985 qu'il fut invité à donner.

Le cycle comprenait six conférences sur les concepts suivants : Légèreté, Rapidité, Exactitude, Visibilité, Multiplicité et Confiance, (l'art de commencer et finir). Cette dernière conférence n'eut jamais lieu car Italo Calvino décéda subitement avant, il n'en reste que le titre.

S'inspirant de ses propositions, La Ribot les développe dans le projet distingué. L'idée de Légèreté porte la première série *13 pièces distinguées* (1993), *Mes Distingués* (1997) s'inspire des textes de Rapidité et Exactitude et *Still Distinguished* (2000) de celui de visibilité. *PARAdistinguished* (2011) est guidée par l'idée de Multiplicité et, *Another Distinguished* (2016), par celle de l'Art de commencer.

La création de 2019, abordera et surtout, extrapolera autour du dernier thème, jamais écrit, « l'Art de finir ».

La sixième série des *Pièces distinguées* reprendent l'idée de Calvino sur l'art de finir – paradoxalement le titre de la dernière conférence qu'il ne put jamais donner. Sans pouvoir s'appuyer sur les écrits mais en poursuivant la continuité du travail de Calvino, cette série trouve son sens dans une réflexion autour des idées de la fin, de la disparation et de la mort.

Conçue en deux volets, ce projet s'articulera dans un premier temps sous forme d'une pièce vivante où La Ribot travaillera toujours dans un format éclaté et hétérogène, l'acte de « finir ». Pour nourrir cette réflexion elle souhaite s'entourer sur scène d'autres artistes de parcours, d'âge et de sexe différents. Elle projette de collaborer avec trois autres interprètes.

Exploitant toujours les concepts inhérents aux pièces distinguées (concept de la brièveté, usage du corps, le lien au spectateur, etc.), cette création propose de réfléchir sur la temporalité, la relation entre l'éphémère et l'éternel, le tangible et l'immatériel.

Dans un deuxième temps et faisant suite à ce spectacle elle souhaite développer les *Extinguished Pieces*. Ce se seront de courts films mettant en scène La Ribot.

L'usage de ce procédé est venu de la nécessité de mettre en scène des actions impossibles à réaliser par le biais des arts vivants. Ce nouveau support permettra d'aborder et de mettre en scène des thèmes que le format de l'art vivant, contrairement par sa dimension physique, ne permettait pas d'exprimer pleinement. L'exploitation du thème de la disparition sera traité sous un angle fantasmé, l'usage de la vidéo permettant au corps d'échapper à sa condition humaine/vivante.

Cette nouvelle création peut compter sur des co-producteurs de renom. En effet, au long de son parcours, la compagnie La Ribot a établi des liens solides avec différents lieux comme le Centre Pompidou, le Festival d'Automne, le CND, PAC-Essen, la Ruhrtriennale, le Théâtre de Vidy, etc.

Création en collaboration avec la compagnie Dançando com a Diferença

La Ribot souhaite collaborer avec cette compagnie de danse qui compte dans sa troupe des personnes atteintes d'handicap physique et mental. Dans cette future co-production La Ribot collaborera comme chorégraphie et directrice artistique avec trois danseuses professionnelles, atteintes du syndrome de trisomie 21. Ce projet est porté par des ambitions artistiques autant que politiques, en élargissant le domaine de recherche habituel de La Ribot.

L'idée initiale proposée par Henrique Amodeo, directeur de la Compagnie Dançando com a Diferença à Madère, est de travailler avec trois danseuses qui ont trois personnalités très marquées et très distinctes : Joana Caelero, Barbara Matos et Sofia Marote. La Ribot compte les rencontrer à la fin du mois d'octobre 2017 durant une semaine de travail. A la suite de cette visite et après avoir découvert leurs univers elle sera en mesure de donner une forme concrète à la création qui correspondra à leurs personnalités et leur identité de danseuses. Pour ce projet la compagnie prévoit de compter sur le soutien du fond culturel Migros et d'organiser avec eux une tournée en Suisse qui s'arrêtera à Genève, Lugano, Bale et Berne. Le festival IDEM à Madrid prévoit déjà de le présenter également.

Création en collaboration avec Geneva Camerata

L'Orchestre Geneva Camerata a proposé en 2016 à la compagnie de participer à un de leurs événements. A cette occasion elle a imaginé produire une nouvelle création qui se déroulera en présence d'un orchestre symphonique. Ce projet mettra en scène La Ribot et un autre interprète et sera réfléchi autour de la musique. Il s'agit d'une expérience nouvelle, en effet, ses questionnements et sa recherche artistique l'ont par la passé amené à penser la danse hors du texte et de la musique.

Cette nouvelle production sera susceptible après sa création d'être adaptée pour faciliter les tournées futures.

FILM NOIR - épisodes 004/005

En parallèle, elle poursuit le travail de création de *FILM NOIR*, un projet filmique continu qui se focalise sur le figurant dans l'industrie cinématographique et qui s'enrichit au fil du temps de nouveaux épisodes. Dans un principe cumulatif, chaque épisode s'ajoute à la suite du précédent augmentant ainsi la taille et la durée d'une œuvre entamée en 2014 et qui ne s'achève pas. Témoinnant de mouvements politiques et sociaux en lien avec le temps, *FILM NOIR* construit le fond de l'histoire à travers les corps anonymes. C'est une recherche sur la figure du spectateur-figurant-travailleur et son incursion dans l'industrie culturelle, d'abord cinématographique, puis dans les arts de la scène ou les arts vivants présentés dans les lieux d'exposition. C'est aussi une recherche sur l'utilisation du corps au travail et sa demande constante de sacrifices.

La Ribot souhaite développer les épisodes 004 et 005 en 2017-2018. *FILM NOIR* a été présentée dans différents musées, comme le Musée de la Danse à Rennes ou au BAC, Beirut Arts Center, ainsi qu'en 2016 dans des festivals et des rencontres cinématographiques, comme les Rencontres Internationales, (Paris, Berlin) ou l'Indie Festival, (Lisbonne).

Stratégie de diffusion

A la fin 2015 la compagnie La Ribot-Genève a mis en place en une équipe internationale en charge de la diffusion, deux personnes étant chargées de promouvoir les spectacles vivants et une, les œuvres visuelles. Cette organisation a porté ses fruits, travaillant en concert, elles ont rendu possible la tournée de 2017 de plus de cinquante dates d'*Another Distinguished* dans les métropoles européennes et organise une exposition personnelle en 2016 du travail de La Ribot en tant qu'artiste visuelle. La compagnie a décidé de continuer à travailler dans cette logique pour les trois prochaines années à venir.

La compagnie a établi depuis de nombreuses années des relations fiables avec de nombreux théâtres et festivals qui sont devenus des co-producteurs, de part le monde comme le Centre Pompidou, (Paris) le Festival d'Automne (Paris), le CND (à Paris), PACT-Essen, la Ruhrtriennale en Allemagne, le Théâtre de Vidy (Lausanne). La tournée d'*Another Distinguished* (216) qui a lieu en ce moment est également en train d'amener de nouvelles collaborations, comme les Teatros del Canal (Madrid), le Teatro Maria Matos (Lisbonne), Bombas Gens qui est le Centre d'Art à Valence ou le Centre culturel international Oscar Niemeyer (Aviles). Ces partenaires permettent à la compagnie La Ribot de présenter ses spectacles dans des lieux prestigieux qui leur offrent une grande visibilité et lui permet de rayonner au-delà des frontières. En parallèle à sa projection internationale, la compagnie souhaite rendre sa présence à Genève plus visible, ce qu'elle est en train de développer en ce moment en établissant des partenariats avec l'ADG ou le festival Antigal.

Par ailleurs, de plus en plus de lieux importants manifestent leur intérêt à présenter des foci ou des rétrospectives sur le travail de La Ribot. A l'été 2017, le festival Tanz im August organise un focus tout le long de sa période en proposant 3 pièces du répertoire de La Ribot, une exposition de ses œuvres visuelles ainsi qu'un catalogue. La compagnie est en ce moment en discussion avec le Mercat des Flors à Barcelone pour organiser un programme similaire tout comme Roma Europa et la Cité de la Musique à Rome. Ces événements de grande ampleur permettent de présenter le travail de La Ribot dans son ensemble, faisant interagir les pièces scéniques avec les œuvres vidéos, les films et installations qu'elle réalise. La compagnie souhaiterait développer cette articulation de présentation à l'avenir.

Le travail d'artiste visuelle de La Ribot est de plus en plus reconnu et la compagnie a le projet d'organiser des expositions dans diverses galeries et centres d'art contemporain et cinéma telle que Argos (Bruxelles).

Le répertoire de la compagnie actuelle est riche de nombreuses œuvres pour lesquels l'intérêt des programmeurs ne faiblit pas. Les pièces qui seront en tournée les années à venir :

- **Another Distinguished** (2016) trois interprètes avec La Ribot
- **Distinguished Hits** (1991-2000) solo de La Ribot
- **Pièce distinguée n°45** (2016) 2 interprètes, avec La Ribot
- **Laughing Hole** (2006) 3 interprètes et un musicien
- **Gustavia** (2008) duo créé en collaboration et interprété par Mathilde Monnier et La Ribot

A ces pièces s'ajouteront les nouvelles créations réalisées pendant 2018-2020.

Planning des années 2018-2020

2018

Création d'une nouvelle pièce courte en collaboration avec l'orchestre Geneva Camerata en vue de la présenter aux Ballets des Forces Motrices à Genève en mars.

Création de la pièce en collaboration avec la compagnie Dançando com a Diferença à Funchal (Madère) et Genève

Création de nouveaux épisodes de **FILM NOIR**

Diffusion des pièces en tournée *Another Distinguished* (2016), *Distinguished Hits* (1991-2000), *Pièce distinguée n°45* (2016), *Laughing Hole* (2006), *Gustavia* (2008) en collaboration avec Mathilde Monnier

Tournée à l'été 2018 au Mexique de la pièce *Another Distinguished*

Diffusion des œuvres vidéo dont *FILM NOIR* les derniers volets dans les festivals de films expérimentaux

Poursuite de l'enseignement à la HEAD dans le département Art/Action ainsi que participation à différents workshops et conférences

2019

Travail de création de la sixième série de *Pièces distinguées* pour la présenter fin 2019-début 2020

Tournée de la création avec Dançando com a Diferença en Suisse en partenariat avec le Fond culturel Migros

Diffusion des pièces en tournée *Another Distinguished* (2016), *Distinguished Hits* (1991-2000), *Pièce distinguée n°45* (2016), *Laughing Hole* (2006), *Gustavia* (2008) en collaboration avec Mathilde Monnier

Diffusion des œuvres vidéo

Poursuite de l'enseignement à la HEAD dans le département Art/Action ainsi que participation à différents workshops et conférences

2020

Création de deux *Extinguished Pieces* (Films)

Présentation et tournée de la 6^{ème} série des *Pièces distinguées*

Diffusion des pièces en répertoire *Another Distinguished* (2016), *Distinguished Hits* (1991-2000), *Pièce distinguée n°45* (2016), *Laughing Hole* (2006), *Gustavia* (2008) en collaboration avec Mathilde Monnier

Diffusion des œuvres vidéo

Poursuite de l'enseignement à la HEAD dans le département Art/Action ainsi que participation à différents workshops et conférences

Commentaires du plan financier

Le plan de financement ci-joint est une estimation des dépenses prévues ces trois prochaines années selon les projets envisagés, basée à la fois sur l'histoire des comptes et les prévisions passées. Le personnel permanent comprend l'équipe du bureau, La Ribot et un nouveau poste d'assistance en communication pour nous renforcer. Le personnel intermittent comprend tous les interprètes, les techniciens et artistes engagés ponctuellement pour la durée des créations et tournées.

En ajoutant La Ribot et la directrice technique, l'essentiel des salaires est attribué au paiement du personnel artistique et technique en tournée et création.

Les frais de voyages sont basés sur l'histoire de 3 dernières années (2014-2016), avec les fluctuations inhérentes au volume des tournées à l'internationale. Les frais de production sont les premières estimations des coûts des projets (costumes, décors, accessoires, matériel) incluant les honoraires de certains collaborateurs ponctuels. Les frais de communications sont séparés des honoraires de diffusions. Ils comprennent surtout des captations, photographies et impressions promotionnelles.

Depuis quelques années, la compagnie La Ribot a pu baisser ses coûts administratifs (incluant les loyers des locaux et du dépôt) au maximum. Dans ces montants, sont également prévus des frais de formations des collaborateurs.

Le total des dépenses estimées pour ces 3 années dépasse les CHF 600'000.00 avec un maximum estimée à CHF 679'000.00 pour 2019, année de la création de la 66^e série de Pièces distinguées.

En ce qui concerne les recettes, nous espérons pouvoir obtenir une contribution plus élevée de la Convention tripartite (Ville de Genève, République et Canton de Genève et Pro Helvetia) à hauteur, ensemble, de CHF 90'000.00 par année. C'est apport supplémentaire est nécessaire pour assurer le fonctionnement et permettre aux artistes de tourner davantage, ce qui ramène plus de recettes propres.

Les apports des coproducteurs, la vente des cessions et les produits de workshops et des formations forment le reste des recettes. Les autres apports seront demandés principalement auprès de la Loterie Romande et de la CORODIS, mais également de diverses fondations privées selon les thèmes abordés dans les différents projets de ces années à venir.

La Ribot

Maria Ribot, née à Madrid en 1962, est une figure majeure de la scène internationale des nouvelles tendances chorégraphiques depuis les années 90.

Elle participe au développement de la nouvelle danse en Espagne dès le milieu des années 80. Elle dirige avec Blanca Calvo la compagnie Bocarada Danza et entame dans les années 1990 le projet qui lui ouvrira les portes de la scène internationale, les *Pièces distinguées* - solos chorégraphiques de courte durée (7 minutes). En 1997, elle fonde et codirige avec Blanca Calvo le festival Desviaciones, à Madrid, festival qui sera au cœur des nouvelles émergences européennes en danse contemporaine.

En 1997 le travail de La Ribot s'impose désormais avec force sur la scène mondiale. Elle s'établit à Londres et crée deux nouvelles séries de Pièces distinguées, *Más distinguidas* (1997) et *Still distinguished* (2000). Le succès rencontré par ses pièces lui ouvre les portes des plus grandes institutions : le Théâtre de la Ville à Paris qui ouvre sa saison en 2000 avec *Más distinguidas* et coproduit *Still Distinguished* pour la suite, ou le festival Montpellier Danse en 1999. En 2003, la Tate Modern de Londres présente *PanoramiX*, méta-performance de 3 heures qui regroupe l'intégralité des 34 pièces distinguées de ces années. Ce projet sera ensuite présenté au Centre Pompidou à Paris et au Musée Reina Sofía de Madrid entre autres. La même année le Centre National de la Danse à Paris édite, La Ribot. Parcours d'artiste, avec des textes de Gerald Siegmund, José A. Sánchez, Laurent Goumarre, André Lepecki et Adrian Heathfield. Avant de s'installer en Suisse, son travail a déjà parcouru le monde.

Installation et projets à Genève

En 1995 La Ribot est invitée pour la première fois en Suisse par le Théâtre de l'Usine pour présenter 13 *piezas distinguidas* (1993). C'est à partir de ce moment que les interventions de La Ribot en Suisse se succèdent et qu'elle marque la scène locale, notamment avec la suite de séries des pièces distinguées, *Más distinguidas* (1997) et *Still distinguished* (2000) pour finir avec l'intégrale *PanoramiX* (1993-2003) et ses vidéos-installations *Desplegue* (2001) et *Travelling* (2003). Ces travaux passent assiduellement en Suisse, invitées par La Bâle, elle se présente à la Villa Bernasconi, le Centre d'Art Contemporain, la Salle du Faubourg à Genève, en résidence à l'Arsenic, elle produit *Still Distinguished* (2000) et présente aussi à Sevelin 36 à Lausanne. Invitée par la Gessnerale à Zurich, le Hall 2C à Fribourg, le Kunstmuseum à Luzern. Pendant ces 10 ans, La Ribot est présente assiduellement sur les scènes suisses. En septembre 2004, La Ribot déménage à Genève. Elle obtient la nationalité suisse en 2007.

En 2004 elle produit un nouveau travail, 40 *espontáneos* mettant en scène dans chaque ville où le spectacle est présenté 40 figurants. Elle mobilise autour d'elle les partenaires qui lui ont fait confiance depuis les premières Pièces distinguées et se fait coproduire par : le Festival d'Automne de Paris, le Théâtre de la Ville de Paris et le Centre Pompidou, le Quartz de Brest et La Bâle - Festival de Genève. Ce spectacle est présenté dans plus de 14 villes dans 7 pays et au total plus de 500 figurants à travers le monde participent à ce projet. Ce grand travail avec les communautés locales encourage La Ribot à poursuivre une action d'échange et de sensibilisation avec le public dans une réflexion réciproque de l'économie du spectacle, de la place de l'art, du rôle de l'artiste et de la fonction du spectateur.

Entre 2004 et 2008, elle enseigne à l'école des Beaux-Arts de Genève (HEAD) où elle met en place avec ses collègues le département Arts Actions. En 2006, La Ribot crée *Laughing Hole* sur une musique de Clive Jenkins. Une pièce de longue durée, 6 heures, commandée par la galerie Soledad Lorenzo de Madrid et créée spécifiquement pour Art Unlimited dans le cadre de Art Basel. Cette pièce sera ensuite présentée au Centre Art Contemporain de Genève durant le festival de La Bâle. Un an plus tard, elle invite deux interprètes genevoises à partager la scène avec elle : Delphine Rossy et Marie-Caroline Hominal et crée une nouvelle version de *Laughing Hole*. Depuis sa création, cette deuxième version a été parcourue le monde. *Laughing Hole* a été traduit en espagnol en 2007 et en japonais elle a fait l'ouverture de la Triennale de Aichi (Nagoya) en août 2010. En l'actualisant une troisième fois, la pièce vit une nouvelle étape avec trois nouvelles danseuses et un nouveau musicien, Tamara Alegre, Ruth Childs, Olivia Csiky Trnka et Fernando de Miguel.

Création de la compagnie La Ribot-Genève

En 2007, elle décide de créer La Ribot - Genève, compagnie avec laquelle elle développe plusieurs collaborations artistiques avec des suisses et des étrangers, elle obtient des coproductions avec les meilleurs festivals internationaux de théâtre ou de danse et les plus importants musées d'art visuel. Elle travaille avec des interprètes et collaborateurs comme Delphine Rosay, Marie-Caroline Hominal, Ruth Childs, Laetitia Dosch, Margaux Monetti, Beatriz Beaualtre, Magda Piasznik, Naton Goetz, Marjorie Burger-Chassinat, Anna Williams, Robert Garlen - dit Rocoobelly, des musiciens comme Clive Jenkins et Alom, Gaelan Gromer ou encore le cinéaste Luc Péter, les éclairagistes Daniel Demont et Eric Wurtz, la monteuse Sylvia Rodriguez ou encore Victor Roy pour la création des décors et une équipe administrative qui varie entre deux et trois personnes. Elle revient également au projet distingué pour réaliser son film *Trentaycuatropiezasdistinguidas&onestrip tease* (2007). En 2008 elle entame une fructueuse collaboration avec la chorégraphe Mathilde Mornier pour la pièce *Gustavia*, qui est depuis six ans un énorme succès sur la scène internationale et continue à les faire briller au-delà des attentes. En 2011 une quatrième série de pièces distinguées, *PARAdistinguidas* avec 4 danseuses et 20 figurants, est présentée. *Walk the Chair* (2010) présente 50 chaises pyrogravées, coproduit par la Hayward Gallery de Londres et présentée à la K20 de Dusseldorf, la Haus der Kunst de Munich (Allemagne), le National Museum of Contemporary Art, Seoul et notamment à la White Box au Théâtre du Grütli, Genève.

En 2012 elle crée *EEEEEECUUUUUUTIOOOONS !!!*, commande pour le Ballet de Lorraine, Nancy, France. Pièce pour 19 danseurs avec ses fidèles collaborateurs, Clive Jenkins à la musique, Eric Wurtz en lumière, Ruth Childs à la danse et Victor Roy dans la scénographie.

L'année 2014 voit la création du *Triunto de la Libertad*, pièce conçue en collaboration avec les artistes Juan Dominguez et Juan Lorient. Pièce sans interprète, sa radicalité artistique provoque les polémiques et marque les esprits. La pièce est coproduite par le Festival de la Bâle, Bonlieu, Scène nationale, (Atmeey), la Ruhrtriennale et PACT-Zollverein à Essen, le Centre Pompidou et le Festival d'Automne (Paris).

Au terme de l'année, en collaboration avec la grande chorégraphe Lucinda Childs, elles proposent à Ruth Childs d'interpréter deux pièces essentielles de leurs répertoires respectifs, *Carnation*, (Lucinda Childs) et *Más Distinguidas* (La Ribot). Ce spectacle réuni est produit par la compagnie La Ribot-Genève est présenté pour la première fois en début d'année 2015, à Rennes au Musée de la Danse.

En 2016, renouant avec son projet des Pièces distinguées, La Ribot crée deux nouvelles œuvres: la Pièce distinguée n°45, qui se joue de la porosité des arts et surtout, la cinquième série des Pièces distinguées, *Another Distinguidas*. La même année elle propose une reprise inédite, *Distinguished Hits* (1991-2000). La Ribot interpète chacun de ces spectacles.

En 2017, la compagnie forte de ses nouvelles créations et reprises de l'année précédente, a organisé une tournée sans précédent comptant plus de cinquante dates.

Organisation de la structure

Le bureau de La Ribot-Genève fonctionne avec un personnel permanent restreint. La Ribot assure la direction à 100% et est secondée par une chargée de production également à 100 %, d'un responsable administratif qui prend en charge la comptabilité à 40% et une directrice technique à 40%.

Plutôt que de confier la diffusion à une seule personne, la compagnie a décidé de faire appel à trois personnes distinctes basées hors de Suisse et engagées sous mandat. Cette équipe de diffusion internationale, mise en place en 2015, nous permet d'accroître la présence de la compagnie La Ribot sur les scènes européennes les plus prestigieuses et nous amène de nouvelles collaborations en vue des coproductions à venir.

En plus de ces personnes, des interprètes et techniciens sont engagés ponctuellement sur les projets de création et pour les tournées.

Nous souhaiterions aussi engager une personne se consacrant à la communication de La Compagnie pour nous assurer de la visibilité de tous les projets qui auront lieu durant les prochaines années.

Sur les trois dernières années d'activité (2014, 2015 et 2016) la compagnie La Ribot-Genève a été financée à hauteur de 60 % par la Convention, 36 % par les fonds propres et 4 % par des soutiens extérieurs ponctuels (loterie romande, CORDIS et fondations privées).

En ce qui concerne les dépenses, les salaires, charges salariales et honoraires représentent 79 % de ces dernières. Les frais de production s'élèvent à 12 %, la communication (sans la diffusion) à 1,5 % et les frais de fonctionnement (locaux, administration) à 7,5 %.

L'essentiel des revenus est ainsi redistribué sous la forme de salaires et de frais liés à la production des créations et des tournées. Les frais de fonctionnements sont limités au maximum. Depuis la fin 2015, la Compagnie a augmenté ses frais de diffusion par l'engagement de 3 personnes en charge de la diffusion, qui sont toutes trois mandatées par la Cie.

Pour 2017, la part de la Convention devrait même passer sous la barre des 50 % du financement, car l'activité de tournées s'est fortement accélérée.

Pour les trois années à venir la Compagnie souhaiterait augmenter les montants de la Convention afin de soutenir l'activité artistique, en forte augmentation, qui permettrait d'agrandir le personnel permanent, notamment en engageant un(e) assistant en communication.

Direction artistique : La Ribot

Production : Sara Cenzual

Administration générale et comptabilité : Gonzague Bochud

Direction technique : Marie Predour

Diffusion : Nicky Childs, Paz Santa Cecilia et Angel Varela

Collaborateurs artistiques, interprètes :

Juan Lorient, Thami Manekebia, Mathilde Mornier, Ruth Childs, Tamara Alegre, Olivia Csiki Trnka

Musicien Fernando de Miguel, ATOM tm., Carles Santos

Création lumières : Eric Wurtz

Construction décors : Victor Roy

Technicien : Guillaume Defontaine

Confection costumes : Laurence Durieux

Œil critiques : Rachel Whithers, José A. Sanchez, Wu Yi-Ha et Jaime Conde Salazar

Photographes et captation : Gregory Batardon, Collectif des Routes, Anne Manglier, Caroline Morel Fontaine, Luc Peter

Collaborateurs de La Ribot-Genève

Juan Lorienté Interprète

Né à Santander, Juan Lorienté est depuis 1999, l'acteur-collaborateur de l'écrivain et metteur en scène Rodrigo García. Sa collaboration débute avec le solo Borges, 1999, puis prend part et interprète la plupart de ses œuvres notamment After Sun, 2000, Accidentis (malair para comen), 2004 et Góngola Picnic, 2011.

En 2014 il crée avec La Ribot et Juan Dominguez, El Triunfo de La Libertad. Il prend part aux courts métrages de différents réalisateurs, joue dans le long métrage Smoking Room de Roger Gual et Julio Wallovits et collabore aussi avec Pablo Llorca et Joan Miramon. Juan Lorienté dirige également des projets radiophoniques, des projets de recherche de théâtre, des spectacles et des ateliers dans des centres de formation. Aussi il crée la plate-forme Encuentro de dos intimidades, avec Nekane Santamaria. En 2015, il participe au projet 4 de Rodrigo García ainsi qu'au court-métrage « Tadeusz Kantor en el Museo del Prado » de Tom Skipp. En 2016, il est l'un des interprètes d'Another Distinguished de La Ribot.

Thami Manekehla Interprète

Thami Manekehla est à l'origine du projet Statement Art (2012) et codirige le projet Nyakaza S.P.A.C.E à Soweto depuis 2012. Comme danseur, il fait partie de différents projets. Soweto Community Dance Project (1998-2005), Inzalo Dance & Theater Company (2007) et Sony & Bing Records Brand Activation (2002).

En 2011, il crée All Of This For Nothing Except For Dance au Johannesburg Arts Alive Festival et est invité d'honneur des GVA sessions 2011 à Genève avec Thabiso Pule. En 2012, il crée Untitled work au London Studio Centre. En 2003, elle vient en Suisse pour rejoindre le Ballet Junior de Genève où elle travaille avec différents chorégraphes incluant Footwa d'immobilité, Ken Ossola, Patrick Delcroix, Lucinda Childs. Après elle aussi travail avec Jean-Marc Heim à Lausanne. En 2009, elle est engagée par La Ribot en tant qu'interprète, pour Liámame mariachi, et fera partie, en 2010, de la nouvelle distribution de Laughing Hole (2005) et de PARAdistinguished en 2011. Elle alterne son travail comme danseuse aussi au sein de la compagnie de Gilles Jobin. En 2014 elle commence à développer un travail personnel mêlant performance, film et musique, et fonde sa compagnie SCARLETT'S ainsi que le projet musical SCARLETT'S FALL avec Stephane Vecchione. En 2015 elle est interprète de la reprise de la série « Mas Distinguished » présentée conjointement à « Camalton » de Lucinda Childs. Elle est en résidence à Berlin de juillet à décembre 2016 pour commencer à travailler sur sa première pièce personnelle

Ruth Childs Interprète

Née à Londres en 1984, Ruth Childs déménage aux Etats-Unis en 1986 avec sa famille où elle commence la danse classique à 6 ans. Elle s'installe à Londres en 2002 pour étudier la danse au London Studio Centre. En 2003, elle vient en Suisse pour rejoindre le Ballet Junior de Genève où elle travaille avec différents chorégraphes incluant Footwa d'immobilité, Ken Ossola, Patrick Delcroix, Lucinda Childs. Après elle aussi travail avec Jean-Marc Heim à Lausanne. En 2009, elle est engagée par La Ribot en tant qu'interprète, pour Liámame mariachi, et fera partie, en 2010, de la nouvelle distribution de Laughing Hole (2005) et de PARAdistinguished en 2011. Elle alterne son travail comme danseuse aussi au sein de la compagnie de Gilles Jobin. En 2014 elle commence à développer un travail personnel mêlant performance, film et musique, et fonde sa compagnie SCARLETT'S ainsi que le projet musical SCARLETT'S FALL avec Stephane Vecchione. En 2015 elle est interprète de la reprise de la série « Mas Distinguished » présentée conjointement à « Camalton » de Lucinda Childs. Elle est en résidence à Berlin de juillet à décembre 2016 pour commencer à travailler sur sa première pièce personnelle

Tamara Alegre Interprète

Diplômée en 2010 du Master en Pratiques Scéniques et Culture Visuelle de l'Université d'Alcala et le Musée Reina Sofia à Madrid. Depuis 2013, elle fait ses premières expériences dans la scène comme interprète pour la pièce Laughing Hole de La Ribot, crée en 2006. Depuis 2007, elle programme des soirées et concerts et travail comme assistante de production pour des compagnies ou des festivals. En 2009, parallèlement au Master, elle participe à la conception et la programmation du festival international d'Art Action à Madrid. Elle a été co-programmatrice musique pour le festival de créations émergentes Les Urbaines, à Lausanne, où ses propositions ont pour constante une grande qualité performative et même participative. Depuis 2013 elle assiste La Ribot sur divers projets. Parallèlement, elle développe ses projets personnels, dont PUSSEYHALL BRAIDING qui était présentée récemment au festival Zurich Moves. Tamara Alegre a reçu la bourse dance WEB dans le cadre d'ImpulsTanz festival à Vienne pendant l'été 2015.

Elle commence en septembre 2016 le MA en Chorégraphie à DOCH, School of Dance and Circus à Stockholm.

Olivia Csiky-Trnka Interprète

Née à Bratislava, elle parle plusieurs langues et observe les chats. Après la HETSR et une licence en Histoire de l'Art à l'UNIL, elle joue / fait des performances et crée 'FulPETALMachine' avec Alexandre Moral. De la création collective contemporaine au théâtre classique, elle joue entre autres pour Marcel Schwald, Françoise Courvoisier, Yvan Rhis, Valentin Rossier, Anais de Courson, Eric Dévarnthey, Marc Liebens, José Ponce et Jérôme Junod, ainsi que des lectures-rock avec la Cie Ad-Apte. Au cinéma, elle a tourné pour Virginia Desperantes, Lionel Baier, Jacob Berger, Thomas Legrand, Jeff Vercasson, Michael Pothoy, Stefan Wicki and Stephan Blisnoff Anouk Degen, Jacob Berger ou encore Lionel Rupp. Elle travaille régulièrement comme dramaturge et assistante à la mise en scène, par exemple avec Karelle Menine pour la performance / installation Pollen et Labyrinth. Elle collabore avec le collectif chorégraphique Sweet and Tender pour For the End of the World et pour Heaving de Marko Milic. Avec Adrian Filip et Laurent Annoni et leurs invités, elle forme le Kontes Kabaret à la Makino. Elle crée des installations et des vidéopoèmes, les 'Précipités'. Elle rencontre La Ribot en 2013 pour Laughing Hole. Elle vit et travaille en ce moment entre Paris et Genève.

Sara Cenuzal Production et communication

Née en 1980, elle est d'origine espagnole et suédoise mais c'est en Suisse, à Genève, qu'elle habite depuis l'enfance. Après quelques années d'études en Science politique, elle rentre dans le monde en tant que chargée de cours dans une école de langues, Actives Languages. Après cette expérience c'est dans la Finance qu'elle va se diriger en occupant différents postes au sein d'une banque privée.

En parallèle de son parcours professionnel, Sara poursuit certaines activités dans le milieu culturel, notamment en aidant bénévolement le festival Electron.

En 2015, elle rejoint l'équipe de La Ribot en tant qu'assistante de production et de communication. En 2016, ses fonctions évoluent et elle devient chargée de production s'occupant de coordonner l'ensemble de la production et de l'activité de la compagnie

Gonzague Bochud Administration et comptabilité

Né en 1974 dans le canton de Fribourg, économiste de formation, Gonzague Bochud a d'abord travaillé dans les domaines de la formation, puis de l'informatique pour La Poste Suisse en Romandie, puis à Berne. C'est en organisant des concerts et soirées dans des clubs de la ville de Fribourg, qu'il découvre sa passion pour l'événementiel et qu'il débute sa reconversion professionnelle par étapes. Il participe à l'organisation des Prides à Lausanne en 2006, puis à Fribourg pour les éditions 2007, 2013 et 2016. Il a également œuvré dans le comité de rédaction de la défunte revue Hélographe et comme administrateur pour la revue suisse de littérature Vice-Versa

Marie Prédour

Direction technique

Après une licence de Lettres Modernes mention sociologie du genre, Marie Prédour passionnée de musique, travaille durant plusieurs années pour le Montreux Jazz Festival. Elle effectue ensuite plusieurs stages dans des salles de spectacles et festivals qui l'amènent à se diriger vers la lumière pour le spectacle vivant.

Elle suit en 2009 une formation de technicienne polyvalente son, lumière, plateau au sein de l'école Grim'Edif à Lyon et commence à travailler dans des structures culturelles françaises à l'instar de Bonlieu Scène Nationale à Annecy où elle est embauchée comme assistante lumière de Daniel Demont lors de la création de Spider Galaxies (2011) de Gilles Jobin. Elle suit dès lors la tournée de la pièce ainsi que la reprise d'A+B=X comme technicienne lumière. En 2012, en tant que directrice technique de la compagnie Gilles Jobin, elle reprend la régie de la pièce Shaker Loops et signe avec Daniel Demont la création lumière des pièces S.P.A.C.E et P.E.N.I.S.P.O.L.I.T.I.C.S de l'association Sud Sud.

Depuis 2011 Marie Prédour assure pour la compagnie La Ribot la direction technique et les régies de tournée de Llamamé Marachi (2009), Paradislinguadas (2011) et El Truñito de la Libertad (2014), la reprise Mas Distinguidas et Another Distinguida (2016).

En parallèle en 2016, elle a signé la direction technique de la pièce de Simone Augheriony Everything fits in the room. Elle poursuit également ses collaborations avec plusieurs salles de spectacle françaises et signe la création lumière de groupes de musique.

Nicky Childs

Diffusion

Nicky Childs est directrice de production à Artsadmin, une agence artistique basée à Londres, où elle travaille depuis 25 ans. En tant que membre fondateur elle a aidé à développer la structure et participe à l'élaboration des stratégies globales de l'agence. En tant que directrice de production elle a collaboré sur les projets de diverses artistes tels Rosemary Lee, La Ribot, Simon Vincenzi Franck Bock, Gary Stevens, Tim Spooner, Anne Bean, Ackroyd & Harvey, Encounters, Ian Breakwell, Rose English, the Bow Gamelan et strybird.

Elle a également co dirigé des festivals et participe à l'édition de livres d'artistes et catalogues.

Elle fait partie de diverses commissions, dont Forced Entertainment et ITEM qui supportent des artistes émergents ou confirmés et organise de nombreux workshops.

Paz Santa Cecilia

Diffusion

Basée en Espagne, Paz Santa Cecilia a acquis une large expérience de la gestion des arts scéniques en particulier du théâtre et de la danse contemporaine au niveau national et international depuis de nombreuses années.

Elle a travaillé en tant que directrice de production ou directrice adjointe au Centro Nacional de Nuevas Tendencias Escénicas, au Teatro Central de Sevilla o Centro Andaluz de Teatro ou le Teatro de la Abadía à Madrid et dans les projets culturels d'envergure de l'exposition universelle de 92 à Séville et les Escenas Contemporaneas à Madrid 2008-2009.

En 2016 elle a été la programmeuse de l'édition de Mercates à Séville et de Spanish Follas, une sélection de créations contemporaines espagnoles présentée aux Pays-Bas. Elle a été conseillère au Centre chorégraphique de Galicie, au Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia et pour le comité espagnol pour la Quadriennale de Prague. Pendant plusieurs années, elle est un des membres fondateurs de IRIS, l'association sud européenne pour la création contemporaine.

De 2009 à 2012 elle a été la directrice du département de coordination à l'INEAM (ministère de la culture espagnol).

Aujourd'hui elle dirige son agence artistique, Magale prod et est une des co-organisatrices des Jornadas sobre la Educación y la Inclusión social dans les arts scéniques. Elle dirige la section théâtre dans la biennale de Venise et est la directrice artistique du Festival IDEM- Festival de Artes Escénicas en Inclusión social.

Angel Varela

Diffusion

Après avoir étudié les Beaux Arts à l'Université d'Oviedo, (Espagne) Angel Varela a eu un parcours varié. Il a été le responsable de l'établissement La Santa Sebe à Oviedo et a travaillé comme responsable marketing de José Medío & Co, une étude d'avocats internationale basée à Londres. Entre 1995 et 2008 il a dirigé à Londres l'entreprise Epic Diseño Gráfico, spécialisée dans le graphisme et la communication papier. A la suite il a déménagé à Gijón en Espagne où il a été médiateur culturel du théâtre du Centre culturel de Gijón.

Depuis quelques années Angel Varela se dédie à la promotion d'artistes visuels, notamment Pablo Genove et La Ribot. En 2016, il a été le curateur de l'exposition personnelle de La Ribot au Centro Parraga. Un brazo de meros, un ojo de mas.

Eric Wurtz

Création lumières

Après une activité de graphiste dans la presse et l'édition, Eric Wurtz s'oriente en 1983, vers l'éclairage scénique dans le collectif de créateurs Lolita. Son approche singulière de la lumière l'amène à collaborer avec les chorégraphes parmi les plus novateurs de la danse contemporaine, notamment Lucinda Childs, Régine Chopinot, François Chaignaud et Cecilia Bengolea. Philippe Decouflé, La Ribot et avec Mathilde Monnier sur l'essentiel de ses productions.

Dans le domaine théâtral et lyrique avec Maurice Benichou, Philippe Genly, Alain Marafat et Olivier Martinand.

On notera ces créations à l'étranger avec Ahn Aessoon, Boyzie Cekwana, Bouchra Ouizgen, John Scott et Salia Sanou.

A travers ces expériences il participera aux évolutions qui font de la lumière un partenaire privilégié de la mise en scène.

Durieux de sa confrontation à des espaces différents, il conçoit les éclairages des événements suivants: Cérémonie de clôture du Cinquantenaire des débarquements de Normandie, 1994, Caen, Toki Shisu Giappone in Italia 95/96, Capodimonte, Naples, ouverture du championnat du monde de Football, place de la concorde, 1998 et l'ouverture du Al Janadrya Festival, Ryad, 2001. Il est lauréat en 1997, du programme « Nusantara », résidence d'artiste en Indonésie, AFAA, Ministère des affaires étrangères, ce qui lui permet de développer un projet personnel avec la lumière comme médium.

Victor Roy

Construction décors

Depuis 2001, Victor Roy travaille comme technicien de théâtre au sein de la Comédie de Genève et de différentes structures genevoises. Il a été par ailleurs assistant scénographe sur la création Steak House de Gill Jobin. Depuis 2008, il travaille avec la Cie Grefte pour laquelle il prend en charge la direction technique et les conceptions et réalisations scénographiques. Il travaille actuellement avec les chorégraphes Cindy Van Acker, La Ribot, Marco Berrettini, Maya Bosch ainsi qu'à l'ADC et à l'atelier de la Comédie. En 2012, il a co-signé le concept de l'exposition-installation Score Conductor avec Cindy Van Acker et réalise la création lumière ainsi que la scénographie pour l'acte 2 de Marco Berrettini. En 2013 il présente deux pièces personnelles dans le cadre de l'exposition lumière à la villa Bernasconi.

Laurence Durieux

Confection costumes

Laurence Durieux est costumière de Théâtre à Genève. Attirée très tôt par le domaine artistique et la couture, le choix de ce métier c'est vite imposé.

Après des études littéraires et une année de DEUG art-plastique à l'Université de St Etienne,

Elle se forme à Lyon en DMA pendant 2 ans et obtient le « Diplôme des métiers d'art costumier-réalisateur » avec mention d'excellence. Aimant créer et travailler autour du corps, des volumes et du mouvement, elle a collaboré avec de nombreux scénographes-costumiers et travaillé pour différents Théâtres et compagnies depuis 2004, tel que la Comédie de Genève, le théâtre Arnisgram, la Revue de Genève.

Fernando de Miguel Musicien

Musicien suisse d'origine espagnole Fernando de Miguel est né en 1971. Après son Baccalauréat en Français Lettres Philosophie, il suit des cours à la faculté des lettres de l'Université de Genève en histoire de l'art et en philosophie. Aujourd'hui, son nom se trouve parmi les enfants terribles du rock genevois des années 1990 et 2000. Il a collaboré avec divers groupes qui ont porté la scène locale de ces années où la folie et le rêve de production indépendante construisaient un univers en pleine mutation. Au début des années 2000, il commence également à s'intéresser aux moyens de production offerts par l'informatique musicale et commence une phase de recherche dans des champs plus expérimentaux. En 2005, c'est à Barcelone qu'il reprend des études dans le programme de "Master en Arts Digitales" de L'Universitat Pompeu Fabra. Au sein de ce post-graduate, il a également pu suivre des cours de composition musicale avec le professeur Gabriel Brindó. A présent, son terrain d'expression se trouve dans la composition pour le théâtre et la danse. Il crée des environnements sonores et des musiques originales pour divers spectacles ou encore il compose en 2013 une pièce sonore pour le musée International de la Croix Rouge.

Camilo de Martino Assistant multimédia

Né à Fribourg en 1991, passionné pour la vidéo depuis très jeune, il crée son premier film d'animation à l'âge de 13 ans. Il entre en 2007 à l'école de MultiMedia et d'Art de Fribourg et il effectue son stage d'étude auprès des frères Guillaume pour travailler sur leur projet "La nuit de l'ours" à mi-chemin entre documentaire et film animé. Ce moyen métrage a connu un grand succès et a été présenté dans près de 60 festivals et a reçu plus de 10 prix, dont notamment celui du cinéma suisse en animation ainsi que le "best animation" d'Aspen filmfest aux USA. Il collabore à nouveau avec les frères Guillaume sur d'autres projets, notamment "Jolleville", une installation de plusieurs séquences en relief. Ce qui lui permet d'acquérir de bonnes connaissances sur la vision stéréo et le traitement d'images en relief. Fin 2012, il rencontre Gilles Jobin avec lequel il collabore actuellement, notamment sur un projet de court métrage de danse en relief dans un univers proche des films de Méliès, avec les techniques d'aujourd'hui. Par la suite, il rencontre La Ribot, et devient "super contemporary multimedia assistant director". Il collabore sur plusieurs projets notamment "FILM NOIR" et son site web.

CHARGES	2018	2019	2020
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES			
PERSONNEL PERMANENT			
<i>salaire bruts</i>			
Direction (100%)	108 000,00	108 000,00	108 000,00
Chargée de production (100%)	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Responsable finances (40%)	33 600,00	33 600,00	33 600,00
Direction technique (60%)	39 600,00	39 600,00	39 600,00
	259 200,00	259 200,00	259 200,00
<i>charges sociales</i>			
	51 062,40	51 062,40	51 062,40
Total personnel permanent	310 262,40	310 262,40	310 262,40
SALAIRES INTERMITTENTS BRUTS			
<i>salaire bruts</i>			
1 Interprète AD	5 200,00	5 200,00	5 200,00
1 interprète AD	5 200,00	5 200,00	5 200,00
Autres interprètes	6 700,00	5 200,00	0,00
5 interprètes 6ème série distinguée	9 500,00	26 000,00	39 000,00
Technicien AD	5 200,00	5 200,00	5 200,00
Créateur lumière	5 000,00	5 000,00	0,00
Constructeur décors	0,00	5 000,00	0,00
Assistant Multimedia	5 500,00	5 500,00	5 500,00
	42 300,00	62 300,00	60 100,00
<i>charges sociales</i>			
	8 333,10	12 273,10	11 839,70
Total intermittents	50 633,10	74 573,10	71 939,70
TOTAL SALAIRES	360 895,50	384 835,50	382 202,10
VOYAGES			
TOTAL FRAIS DE VOYAGE REPRESENTATION	68 500,00	50 000,00	50 000,00
FRAIS DE DIFFUSION			
Total honoraires de diffusion (deux personnes)	85 000,00	85 000,00	85 000,00
FRAIS DE PRODUCTION			
Total frais de production	46 500,00	45 000,00	15 000,00
FRAIS DE COMMUNICATION / PR / PUBLICITE			
Total frais de communication	12 000,00	12 000,00	12 000,00
FRAIS D'ADMINISTRATION PERMANENTS			
Loyers (studio et local de stockage)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Frais de bureau et frais divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Assurances choses et RC	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Frais informatiques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Honoraires révision comptes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Intérêts et amortissements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS	34 500,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL CHARGES	607 395,50	611 335,50	578 702,10
RECETTES			
Ville de Genève	80 000,00	80 000,00	80 000,00
DIP Canton de Genève	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Pro Helvetia	116 400,00	116 400,00	116 400,00
Total convention	306 400,00	306 400,00	306 400,00
Loterie Romande	20 000,00	40 000,00	0,00
Pour-Cent Culturel MIGROS	0,00	20 000,00	0,00
Corodis	20 000,00	20 000,00	30 000,00
Fondations Privées	40 000,00	20 000,00	10 000,00
Total autres soutiens ponctuels	80 000,00	100 000,00	40 000,00
Coproductions	124 000,00	60 000,00	0,00
Cessions	85 800,00	130 000,00	220 000,00
Produits workshops, video, cours, autres recettes	10 000,00	15 000,00	15 000,00
Total coproductions, cachets et produits divers	219 800,00	205 000,00	235 000,00
TOTAL RECETTES	606 200,00	611 400,00	581 400,00
RESULTAT	1 195,50	64,50	2 697,90

Projets 2018-2020 de la Cie La Ribot

Les trois prochaines années pour la Compagnie La Ribot seront consacrées à la création de nouvelles pièces ainsi que la diffusion de pièces importantes de son répertoire.

Ainsi il est prévu :

La création de *Happy Island* en collaboration avec la compagnie Dançando com a Diferença (2018). Le travail de création est déjà entamé et le spectacle sera présenté à Genève en septembre 2018 au Grütli-Genève-Festival de la Bâtie, qui sont les coproducteurs majeurs. Le CND, Paris est aussi coproducteur.

La création de la 6^e série des Pièces distinguée-(2019). Ce nouveau spectacle sera présenté en premier mondial au théâtre de Vidy à Lausanne en mai 2019 et bénéficie déjà de partenaire prestigieux comme le Centro national de arte dramático à Madrid, Le Festival d'Automne et la HAU et/ou Tanz im August à Berlin.

La création de nouvelles œuvres vidéo et installations (2018-2020)

La Compagnie est en ce moment en discussion avancée avec plusieurs lieux prestigieux comme le Mercat des Flors à Barcelone et le Festival d'Automne en partenariat avec le Centre Pompidou ou/et le CN D à Paris pour organiser une rétrospective/un portrait autour de son travail. Il s'agit de projets de grande envergure où plusieurs pièces signées La Ribot seront présentées. Le spectacle *Panoramix*, interprétée par La Ribot et qui couvre l'ensemble des Pièces distinguées des trois premiers spectacles, sera présenté à ces occasions.

Ces projets devraient avoir lieu dans le courant de l'année 2019. Eventuellement, un projet similaire pourrait avoir lieu à Mexico City au MUAC durant l'été 2018.

Au long de ces trois années, la Cie La Ribot va poursuivre ses efforts de diffusion de ses pièces comme *Another Distinguée*, *la Pièce distinguée n°45*, et les nouvelles créations à venir.

L'identité de La Ribot en tant qu'artiste visuelle est de plus en plus reconnue et ses œuvres ont figurés en 2017 dans 7 expositions individuelles ou collectives. La Cie va poursuivre ses efforts de diffusion de son travail d'artiste visuel.

Il est à souligner aussi, que La Ribots era partenaire le CND, UN Centre national de la danse, Paris, en 2018-2019 en tant qu'artiste associée. Dans ce cadre, elle collaborera avec eux sur plusieurs projets, notamment en prenant part au workshop international de la danse, CAMPING en juin 2018. Elle poursuivra également son enseignement à l'HEAD durant ces prochaines années.

Statuts de l'Association La Ribot

1. Nom / Siège

Sous le nom d'Association La Ribot est constituée une association régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse (CC).

Son siège se trouve dans le canton de Genève.

2. But

L'association a pour but de

- Soutenir et promouvoir la création artistique contemporaine et favoriser les échanges culturels en Suisse et à l'étranger.
- Promouvoir la création artistique chorégraphique contemporaine et notamment administrer, produire et développer les recherches et créations chorégraphiques de La Ribot ainsi que toutes ses activités artistiques.

L'association n'a pas de but lucratif.

3. Ressources

Les ressources de l'association sont les suivantes :

- Dons
- Subventions et aides
- Produit des activités

4. Membres

Toute personne physique ou morale peut devenir membre de l'association.

Les demandes d'admission sont adressées au comité. Le comité admet les nouveaux membres et en informe l'assemblée générale qui se prononce sur elles.

5. Organes

Les organes de l'association sont :

- l'assemblée générale,
- le comité,
- l'organe de révision.

6. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle est composée de tous les membres.

Elle se réunit au moins une fois par année. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres présents.

La convocation mentionnant l'ordre du jour est adressée à tous les membres au moins 10 jours à l'avance.

En plus des compétences qui sont normalement les siennes en vertu des articles 60 et suivants CC, l'assemblée générale :

- Accepte et radie les membres,
- Élit les membres du comité et élit un(e) président(e),
- Nomme la direction,
- Réglemente le droit de signature et de représentation,
- Approuve les comptes annuels,
- Nomme l'organe de révision,
- Décide de toute modification des statuts,
- Décide de la dissolution de l'association

7. Comité

Le comité se compose au minimum de 2 membres élus par l'assemblée générale.

Le comité est autorisé à gérer les affaires de l'association et à la représenter.

Le comité peut déléguer des tâches et responsabilités à la direction.

La direction comprend la directrice artistique.

8. Responsabilité

L'association répond seule de ses dettes qui sont garanties par sa fortune sociale.

9. Comptabilité

L'exercice comptable s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

10. Dissolution

La dissolution peut être décidée par l'assemblée générale. L'actif éventuel de l'association devra être destiné à une association à but non lucratif, exonérée d'impôts et poursuivant des buts analogues.

11. Adoption des statuts

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale ordinaire du 10 janvier 2011.

Au nom de l'association

La présidente

La vice-présidente

valeurs 2017	2018	2019	2020
-----------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)				
	Nombre de personnes				
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année				
	Nombre de personnes				

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année				
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année				
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année				
Nombre de représentations à l'étranger	Nombre de représentations à l'étranger				
Lieux	Nombre de lieux des tournées à l'étranger				
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève				
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)				
Activités pédagogiques	type d'activité à mentionner dans le rapport d'activité				

•

1

Compagnie XXX

[illegible][illegible]

[illegible][illegible]

FORMULAIRE D'EVALUATION

de la convention de soutien conjoint pour les
« compagnies à rayonnement suprarégional et international »
2018-2020

entre

Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture

-

Subventionneur x

-

Subventionneur x

et l'Association X
(ci-après X)

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. Relations entre les parties signataires	3
2.2. Réalisation des objectifs de la compagnie	4
2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques	4
2.2.2 Suivi du plan financier	4
2.2.3 Organisation et structure de la compagnie	4
2.2.4 Développement général de la compagnie durant la période de la convention	4
2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques	5
2.3.1 Engagements financiers	5
3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	5
 ANNEXE 1 : FORMULAIRES DE TOURNEES	
 ANNEXE 2 : BUDGETS ET COMPTES	
 ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD (UNIQUEMENT GENEVE)	

1. Introduction

Le x 2015, Pro Helvetia, subventionneur x, x et la compagnie x ont signé une convention de soutien conjoint pour une compagnie à rayonnement suprarégional et international. Cette convention, qui concerne les années 2015 à 2017, est la première/seconde convention de soutien conjoint signée par ces partenaires.

Conformément à l'article 5 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires début 2017.

Afin de mieux préparer la séance d'évaluation, la compagnie complètera le formulaire ci-dessous et le transmettra aux subventionneurs au plus tard une semaine avant la date de la réunion. Les commentaires doivent être concis et précis, chaque sujet pourra être développé pendant la séance et/ou dans les rapports d'activité annuels.

Un rapport d'évaluation réunissant les commentaires de la compagnie et ceux des subventionneurs sera rédigé après la séance et transmis à toutes les parties concernées.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre posé par les collectivités publiques et le projet artistique de la compagnie x, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la compagnie.

2.1. Relations entre les parties signataires

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- échanges d'informations réguliers et transparents :

- remise des plannings et budgets annuels, des rapports d'activités, des comptes et tableaux de bord :

2.2. Réalisation des objectifs de la compagnie

2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- réalisation du projet artistique :

créations

tournées

projets de médiation

autres

- atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord (uniquement Genève):
- échos médiatique, partenaires, impact (local, national, international), public cible

2.2.2 Suivi du plan financier

A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie

- écarts significatifs entre le plan financier de la convention et les comptes :
- proportion du montant global de la convention alloué aux créations, au fonctionnement, respectivement aux tournées :
- proportion entre subventions et autres entrées :

Coproductions

Cachets

Divers (fondations, sponsoring, etc)

2.2.3 Organisation et structure de la compagnie x

A rédiger par la compagnie

Administration – diffusion (organisation interne, personnel fixe, répartition des tâches, stabilité) :

2.2.4 Développement général de la compagnie durant la période de la convention

A rédiger par la compagnie

2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques

2.3.1 Engagements financiers

A commenter par la compagnie

- rythme de versement des subventions :
- autres soutiens ponctuels accordés hors convention par les collectivités publiques partenaires :
- autres :

3. Conclusions et perspectives

A rédiger par tous les partenaires de la convention